



Remboursement de dette familiale

Par **elpaso**, le 17/03/2008 à 16:51

J'ai prêté 1000€ à ma soeur il y 3 ans lors de son divorce.
Depuis l'an dernier, je lui demande de me rembourser mais elle fait la sourde oreille et ne réponds même pas à mes courriers (nous habitons chacun à un bout de la France).
Que puis-je faire? Quels sont mes recours?

Par **Erwan**, le 17/03/2008 à 21:43

Bjr,

si vous avez une preuve du prêt il y a quelque chose à faire, sinon c'est perdu.